

Modifications au calendrier scolaire : 17 au 22 décembre

En suivi de l'annonce du premier ministre M. François Legault, les journées du 17-18 et 21-22 décembre les élèves seront à la maison pour maximiser la quarantaine avant les rassemblements de Noël. Pendant ces journées, il y aura un contact direct et quotidien avec les élèves. Les détails comme la méthode de contact, qui fera ce contact et la durée du contact suivront sous peu. Nous vous tiendrons informés par courriel.

Pour le moment, tout indique que les élèves partiront à la maison avec un plan de travail pour ces 4 journées et que l'enseignante prendra contact avec eux via TEAMS ou le téléphone à tous les jours. Cela est par contre sujet à changements. Notez que suite au sondage de septembre nous avons déjà en main les besoins en matériel technologique de vos enfants.

Au moment d'écrire ces lignes, la reprise des cours en classe se fera telle que prévue le 7 janvier 2021.

Modification au calendrier scolaire, ajout de 3 journées pédagogiques

En suivi de l'annonce du ministre de l'Éducation M. Jean-François Roberge, nous ajoutons 3 journées pédagogiques cette année. Au moment d'écrire ces lignes, il y a deux dates connues, soit les 11 décembre 2020 et 5 février 2021. La troisième date est pour le moment non encore statuée.

Inscriptions au préscolaire

Après les fêtes, ce sera la période pour inscrire vos tout-petits à la maternelle. Voici les dates pour procéder directement au secrétariat de l'école :

Jeudi le 4 février 2021 de 7 h 30 à 15 h 30

Vendredi le 5 février 2021 de 7 h 30 à 15 h 30

Tempête et fermeture d'école

C'est le Centre de services scolaire des Appalaches qui prend la décision de fermer ou non les écoles. L'information est généralement disponible vers 6 h 15 sur le site www.csappalaches.qc.ca et sur les radios locales. Nous tenons aussi à rappeler que les parents sont toujours premiers maîtres pour décider d'envoyer ou non leur enfant à l'école, notamment en cas de météo difficile.

Habillement sur la cour

Le temps froid est arrivé. Il faut maintenant prévoir des vêtements chauds pour les enfants qui jouent à l'extérieur. Nous recommandons le port du manteau d'hiver, des pantalons doublés (pour les plus petits notamment), des gants (ou mitaines), d'une tuque, d'un cache-cou, des bottes chaudes et des mitaines et tuques de rechange. Il est aussi obligatoire d'avoir une paire de chaussures pour l'intérieur.

Notez que le code de vie stipule que l'adulte en place peut juger de la pertinence de l'habillement. Le principe de bienveillance guide nos décisions.

Joyeuses Fêtes

Dans ces circonstances exceptionnelles et difficiles, nous tenons à vous souhaiter de la SANTÉ, un très joyeux temps des fêtes, du repos et du ressourcement. Soyons tous prudents afin de réussir à garder notre école ouverte au retour.

Info COVID

Dois-je garder mon enfant à la maison?

Si votre enfant présente un des symptômes associés à la grippe/rhume/COVID, nous vous demandons de le garder à la maison 24 h. Suite à cette période, si votre enfant présente un état stable, sans fièvre, ni toux, ni perte d'odorat/goût, il peut revenir à l'école. Si par contre son état s'aggrave ou tout simplement que vous doutez, contactez SVP la santé publique au 1-877-644-4545.

 Fièvre	 Symptômes généraux	 Symptômes respiratoires	 Symptômes gastro-intestinaux
<p>Enfant de 0-5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus <p>Enfant de 6 ans et plus :</p> <ul style="list-style-type: none">température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus	<ul style="list-style-type: none">Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goûtGrande fatiguePerte d'appétit importanteDouleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)	<ul style="list-style-type: none">Toux (nouvelle ou aggravée)Essoufflement, difficulté à respirerMal de gorgeNez qui coule ou nez bouché	<ul style="list-style-type: none">NauséesVomissementsDiarrhéeMaux de ventre

Qui décide de fermer une classe, de retirer un enfant, de faire faire un test, d'informer les parents, etc.

Seule la DSP (direction de santé publique) en collaboration avec le centre de services scolaires peut décider de fermer une classe.

Le retrait d'un enfant en mode préventif appartient aux parents. Par contre, en cas de dépistage positif d'un proche c'est la DSP qui émettra des recommandations qui seront appliquées par l'école. Ces recommandations seront issues de l'enquête que conduit la DSP pour chaque cas positif.

La décision de faire passer un test de dépistage appartient aux parents et ce choix sera respecté. Par contre, l'école se réserve le droit d'exclure un élève pour 10 jours en cas de doute raisonnable et de refus de test.

Tous les parents de tous les élèves de l'école seront automatiquement informés en cas de dépistage positif dans l'école. Suite à cela, la DSP émettra ses recommandations de fermeture/maintien de la classe et les modalités applicables.

Absence de votre enfant

Par souci pour la sécurité de votre enfant, nous souhaitons que vous nous avisiez avant 7 h 40 le matin lorsqu'il est absent. **Vous appelez au 418 458-2322, poste 4800.** Vous n'avez qu'à laisser le message sur la boîte vocale.

Numéros utiles

(418) 458-2322 et faire le poste désiré.
Secrétariat et enseignants : 4800
Direction : 4801

Portes verrouillées

Les portes de l'école seront verrouillées en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous.



LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS





L'on ne joue pas avec la sécurité de son enfant ou celle des autres.

L'imprudence des parents trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent aux abords des écoles. Lorsque vous allez reconduire ou chercher votre enfant à l'école, soyez attentifs et prudents, respectez les règles et le civisme c'est la moindre des choses.

Si vous êtes témoin de comportement inacceptable, agissez et dénoncez, c'est votre devoir.

Pourquoi tolérer ou ignorer l'intolérable.

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**